



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

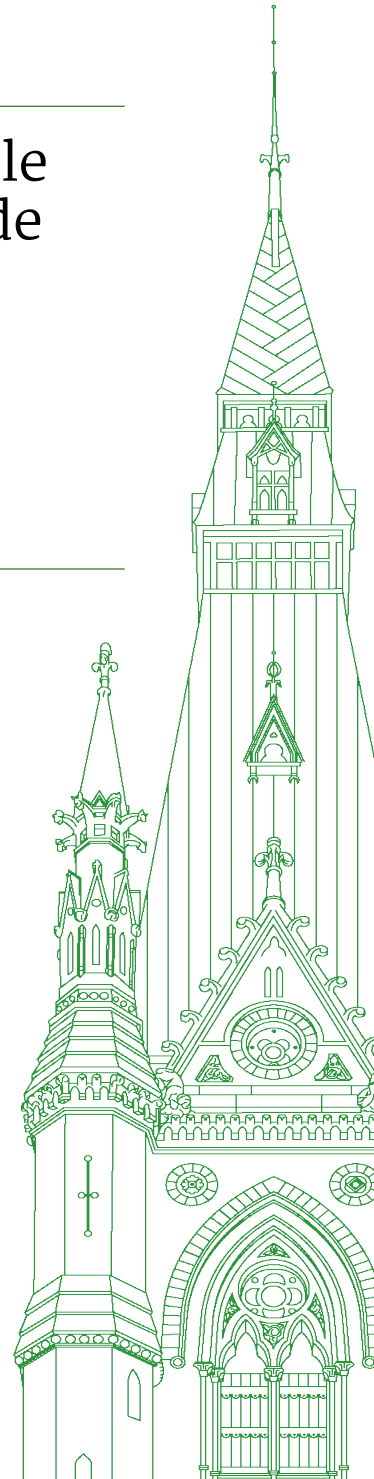
Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 045

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 17 juin 2024



Président : M. Ken Hardie

Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine

Le lundi 17 juin 2024

• (2000)

[Traduction]

Le président (M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.)): Nous reprenons nos travaux. Merci beaucoup de votre patience pendant que nous mettons tout en place.

Nous sommes maintenant en séance publique et prêts à entendre deux témoins très fascinants et très intéressants, j'en suis certain, alors que nous nous penchons sur la stratégie de notre pays pour l'Indo-Pacifique. Tout cela renvoie aux relations entre le Canada et la Chine.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos deux témoins. Jennifer May est l'ambassadrice du Canada auprès de la République populaire de Chine, et elle comparait par vidéoconférence à une heure probablement incroyablement tardive pour elle, je présume. Oh, il y a 12 heures de différence. Il est donc 8 heures du matin là-bas, ce qui n'est pas si mal.

David Morrison est le sous-ministre des Affaires étrangères.

Si j'ai bien compris, monsieur Morrison, vous allez commencer par votre déclaration de cinq minutes, puis nous passerons la parole à l'ambassadrice May pour sa déclaration de cinq minutes.

M. David Morrison (sous-ministre des Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci, monsieur le président. Merci également à tous les autres membres du Comité.

[Français]

Je vous remercie de me donner l'occasion de faire le point sur les relations entre le Canada et la Chine.

[Traduction]

Aujourd'hui, je vous ferai part de mon point de vue sur les relations entre le Canada et la Chine, de mes réflexions sur ma récente visite à Pékin, et je soulignerai des éléments importants de notre approche globale à l'égard de la Chine. Je serai par la suite heureux de répondre à vos questions.

[Français]

La Chine a énormément changé au cours des 10 dernières années, tout comme le reste du monde, d'ailleurs. La Chine est à la fois plus affirmée sur le plan international et plus autoritaire sur le plan interne. Elle « cherche à façonner l'ordre international pour en faire un environnement plus permissif à l'égard d'intérêts et de valeurs qui s'écartent de plus en plus des nôtres », comme cela a été mentionné dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

C'est pourquoi notre stratégie parle d'une Chine de plus en plus perturbatrice, et, en ce sens, son impact est global. C'est pour cette raison que nous devons rester pragmatiques. La Chine est un parte-

naire commercial et un acteur clé quant à de nombreux défis internationaux. Sa taille et son influence font en sorte qu'il est nécessaire de coopérer pour tenter de trouver des solutions, comme le reconnaît notre stratégie.

La Chine reste importante pour un large éventail de questions touchant le Canada, qu'il s'agisse de problèmes mondiaux comme le changement climatique ou de questions de commerce bilatéral.

[Traduction]

Pour dire les choses simplement, qu'il s'agisse de changement climatique, du financement en matière de développement, d'économie mondiale ou en sa qualité de deuxième partenaire commercial bilatéral du Canada, la Chine a une importance indéniable. Une gestion responsable de nos relations avec cette dernière est essentielle pour assurer la sécurité et la prospérité des Canadiens dans les années à venir.

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique indique clairement que la promotion des intérêts du Canada passe par un engagement concret et une diplomatie active et franche avec la Chine. Ma visite en Chine en avril constituait une avancée prudente à l'égard de ce processus.

À Pékin, j'ai eu des discussions approfondies de plusieurs heures avec mon homologue chinois. Nous avons échangé nos points de vue sur la façon de gérer les relations bilatérales, y compris les intérêts commerciaux du Canada. Nous avons abordé des questions délicates telles que l'ingérence étrangère, les droits de la personne et la stabilité de part et d'autre du détroit. Nous avons partagé nos points de vue sur des enjeux mondiaux, dont la situation au Moyen-Orient, l'invasion russe de l'Ukraine et la question de la Corée du Nord.

J'ai trouvé ces échanges fructueux. Les deux parties ont cherché à trouver une voie conforme à leurs intérêts nationaux respectifs. Il n'est pas surprenant que le Canada et la Chine aient des visions du monde qui diffèrent. L'un de mes objectifs était que la partie chinoise comprenne mieux les priorités et les perspectives canadiennes. Je pense que cet objectif a été atteint.

Il nous reste encore beaucoup à faire pour définir la voie qu'il conviendra de suivre. Je suis conscient de ce que la ministre Joly a dit au sujet de la diplomatie pragmatique. C'est dans les périodes difficiles que ces canaux de communication prennent toute leur importance. Le Canada ne peut pas ignorer la Chine, et ce ne serait d'ailleurs pas dans son intérêt de le faire. Pour résoudre les problèmes conjointement, nous devons nous parler. Je suis convaincu que nous sommes en mesure d'interagir avec la Chine en gardant les yeux grands ouverts et en étant bien au fait des débouchés, des risques et des possibles difficultés.

Les questions relatives à l'ingérence étrangère de la République populaire de Chine sont bien documentées par ce comité et dans le domaine public. J'inclus là-dedans les récents rapports de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, ou OSSNR, et du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, ou CPSNR.

Nous avons insisté à de nombreuses reprises auprès de nos interlocuteurs chinois sur le fait que le Canada ne tolère aucune ingérence étrangère sur son territoire. Ce message a été transmis par le premier ministre, la ministre des Affaires étrangères et les fonctionnaires canadiens de tous les échelons. J'ai réitéré ce message lors de ma récente visite.

Les efforts déployés par Affaires mondiales Canada pour lutter contre l'ingérence étrangère s'inscrivent dans le cadre d'une approche pangouvernementale menée par le ministre de la Sécurité publique.

● (2005)

[Français]

Par ailleurs, d'autres initiatives stratégiques récentes du gouvernement du Canada ont porté sur les minéraux critiques, les investissements étrangers et la sécurité de la recherche.

Nous avons également investi dans le renforcement des capacités axées sur la Chine à l'échelle du gouvernement du Canada, reconnaissant que la relation avec la Chine est un jeu de longue haleine et que les investissements réalisés aujourd'hui se traduiront, au fil du temps, par des avantages pour notre organisation, pour le Canada et pour les Canadiens.

La coopération avec les alliés est également essentielle pour renforcer la résilience quant à la montée en puissance et à l'affirmation de la Chine. Cette coopération continue, particulièrement au sein du G7, comme vous l'avez vu ces derniers jours au Sommet du G7, en Italie.

[Traduction]

Le Comité a entendu récemment — je crois que c'était le 27 mai — des intervenants parler de l'importance des exportations du Canada vers la région indo-pacifique, et plus particulièrement vers la Chine, surtout dans le secteur agricole. Le gouvernement du Canada déploie des efforts constants pour soutenir la diversification des échanges commerciaux du Canada avec l'ensemble de la région indo-pacifique. Les entreprises agricoles canadiennes continuent de se concentrer sur le marché chinois, notamment en raison du pouvoir d'achat de ce dernier et de l'aspect concurrentiel des prix. Elles le font en dépit de risques bien connus. C'est bien sûr ainsi que fonctionne notre système de marché libre, où chaque entreprise est libre de profiter des débouchés qui s'offrent à elle. Le fait que la sécurité énergétique et alimentaire de la Chine reste tributaire des importations continuera d'offrir d'importantes possibilités aux entreprises canadiennes. La croissance des exportations canadiennes vers la Chine au cours des deux dernières années en témoigne d'ailleurs, puisque la plupart de ces exportations concernent des produits de base tels que le minerai de fer et le canola.

La Chine reste le deuxième partenaire commercial bilatéral du Canada et le troisième marché d'exportation de marchandises après les États-Unis et l'Union européenne, mais il est important de mettre ces chiffres en perspective. En 2023, les exportations du Canada vers la Chine ne représenteront que 4 % de nos exportations mondiales. À titre de comparaison, nous exportons toujours

davantage vers l'État de New York. Toutefois, la Chine reste la deuxième économie mondiale en matière de PIB nominal. Son pouvoir d'achat reste attirant pour les entreprises qui cherchent de nouveaux marchés, y compris dans les secteurs des technologies propres et des sciences de la vie, et ce pouvoir d'achat continue de croître rapidement. C'est pourquoi il est impératif que nous ayons un engagement direct avec la Chine si nous voulons continuer à soutenir les entreprises canadiennes qui restent engagées sur le marché, tout en tentant de régler les difficultés qui limitent l'accès aux nouvelles entreprises canadiennes qui convoitent ce marché. Pour ce faire, il convient d'adopter une approche prudente qui concilie un appui à des relations commerciales bilatérales solides et les efforts visant à protéger les intérêts économiques généraux du Canada.

Pour ce qui est de la suite des choses, nous misons sur la diplomatie. Nous adoptons une approche patiente et soutenue doublée d'une vision claire de ce qui est important pour le Canada et les Canadiens.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler aujourd'hui de l'état des relations entre le Canada et la Chine.

● (2010)

[Français]

Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Morrison.

Nous allons maintenant donner la parole à l'ambassadrice May pour environ cinq minutes. Vous pouvez déborder un peu, comme l'a fait M. Morrison.

Mme Jennifer May (ambassadrice du Canada auprès de la République populaire de Chine, ministre des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aussi aux membres du Comité.

Bonsoir.

J'aimerais tout d'abord vous remercier de m'avoir invitée à comparaître devant le Comité spécial de la Chambre des communes sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine. Je suis très heureuse de cette occasion qui m'est donnée de comparaître devant vous ce soir.

[Français]

J'ai été nommée ambassadrice du Canada auprès de la République populaire de Chine le 23 septembre 2022, après avoir été en poste à Hong Kong de 1998 à 2000, puis à Pékin de 2000 à 2004.

En poste depuis près de deux ans, j'ai vécu les dernières étapes de la politique « zéro COVID » de la Chine, l'ouverture progressive et la reprise des activités habituelles.

[Traduction]

Je suis arrivée en Chine avec un mandat clair du premier ministre Justin Trudeau et de la ministre des Affaires étrangères Mélanie Joly, à savoir de renforcer notre dialogue avec la Chine pour soutenir les intérêts canadiens tout en défendant et en promouvant nos valeurs à chaque étape du processus.

Depuis mon premier jour en Chine, j'ai rencontré et je continue de rencontrer un large éventail de parties prenantes du gouvernement, des entreprises et de la société civile, tant en Chine qu'au Canada, dans le but de mieux promouvoir les intérêts du Canada en Chine.

[Français]

Notre stratégie à l'égard de la Chine, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, est mise en œuvre par le réseau de la Chine élargie. Ce réseau comprend des missions canadiennes à Pékin, Shanghai, Guangzhou, Chongqing et Hong Kong, ainsi que des représentants de huit organismes fédéraux et de cinq provinces, soit l'Alberta, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

[Traduction]

Que cela signifie-t-il concrètement? Dans le cadre de notre stratégie pour la région de l'Indo-Pacifique, j'ai fixé cinq priorités à mon équipe en Chine, priorités que nous sommes toujours à mettre en œuvre.

Tout d'abord, il convient d'assurer la sécurité des Canadiens et de nos missions. Notre équipe consulaire s'est engagée à aider les Canadiens et leurs familles en Chine, notamment en déployant des efforts de représentation pour que les Canadiens détenus en Chine bénéficient d'un traitement juste et équitable en vertu des lois locales.

[Français]

Cela signifie un engagement auprès des représentants chinois, et j'ai le plaisir d'annoncer que nous avons rétabli notre dialogue consulaire ce printemps. Un engagement soutenu sur les questions consulaires avec les représentants chinois est essentiel pour soutenir les Canadiens sur le terrain, en Chine.

[Traduction]

La deuxième priorité consiste à promouvoir les normes démocratiques et un multilatéralisme efficace, y compris à l'égard des droits de la personne, de la liberté des médias et du respect du droit international. Dans toutes mes interactions avec le ministère chinois des Affaires étrangères et d'autres interlocuteurs, les questions globales et délicates — comme les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, les relations entre les deux rives du détroit et l'ingérence étrangère — figurent toujours en tête de mon ordre du jour.

[Français]

De plus, j'aborde régulièrement les questions relatives aux droits de la personne avec des représentants chinois. Il s'agit d'une partie importante de mon travail, et notre équipe s'efforce activement et quotidiennement d'informer le public chinois sur les valeurs canadiennes.

Demain, je me rendrai au Xinjiang. Ce sera la première visite d'un ambassadeur du Canada dans cette région depuis plus de dix ans. Je profiterai de cette occasion pour faire part des préoccupations du Canada aux dirigeants de la région et pour observer l'état de la situation sur le terrain.

[Traduction]

La troisième priorité consiste à promouvoir les intérêts commerciaux et économiques du Canada, notamment en plaidant en faveur de l'élimination des obstacles à l'accès aux marchés. Par exemple, nous avons repris nos consultations avec le ministère chinois du

Commerce, le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales et l'administration chinoise de l'aviation civile.

Toutefois, permettez-moi d'être claire: les choses ne se passent pas comme d'habitude sur le marché chinois. Notre équipe du Service des délégués commerciaux veille à ce que les exportations canadiennes dans ce marché soient traitées de la même manière que celles de nos concurrents des États-Unis ou de l'Union européenne, mais nous le faisons de manière à ce que les exportateurs soient conscients des risques et qu'ils gardent les yeux grands ouverts. En même temps, nous ne soutenons pas activement l'expansion du commerce et des investissements dans certains secteurs, et nous encourageons activement les entreprises canadiennes qui sont déjà présentes dans ces secteurs à diversifier leurs activités à l'intérieur et à l'extérieur du marché chinois.

• (2015)

[Français]

Grâce à notre programme commercial au sein du réseau de la Chine élargi, nous aidons les entreprises canadiennes qui cherchent à s'orienter sur le marché chinois à trouver des débouchés conformes aux intérêts économiques et à ceux liés à la sécurité nationale du Canada. Je suis revenue au Canada pour dialoguer avec des représentants de l'industrie, du monde universitaire et des gouvernements provinciaux afin de mieux comprendre la réalité de la Chine d'aujourd'hui et ce que nous entendons par « engagement éclairé ».

Malgré ces défis, la Chine demeure le deuxième partenaire commercial bilatéral du Canada, même si 4 % seulement des exportations canadiennes y sont destinées. L'influence de la Chine sur le commerce mondial, l'économie mondiale et les chaînes d'approvisionnement constitue une réalité qui exige une diplomatie active.

[Traduction]

Ma quatrième priorité consiste à soutenir l'établissement d'un avenir vert et durable, y compris les engagements en matière de changements climatiques. L'environnement reste un domaine de coopération pragmatique et de dialogue entre le Canada et la Chine.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement depuis plus de 30 ans.

[Français]

La visite à Pékin, l'année dernière, de M. Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et sa collaboration avec son homologue chinois lors de la conférence de l'Organisation des Nations unies, ou ONU, sur la biodiversité, connue sous le nom de COP15, tenue à Montréal, sont des exemples de la manière dont nous pouvons travailler ensemble sur des intérêts communs.

En outre, lorsque cela s'avère judicieux, nous soutenons les entreprises canadiennes de technologies propres ainsi que les solutions de croissance verte qu'elles proposent.

[Traduction]

Enfin, ma cinquième priorité consiste à soutenir une équipe de la Chine très performante et des compétences relatives à la Chine dans tous les secteurs de la fonction publique afin de contribuer au développement d'une capacité d'analyse axée sur la Chine. J'ai le plaisir d'annoncer que notre équipe du réseau de la Chine élargie s'efforce de faire progresser ces priorités en entamant un dialogue constructif et en mettant en place des canaux de communication réguliers à tous les échelons. En outre, cette approche diplomatique pragmatique tiendra clairement compte des divergences entre nos valeurs et nos intérêts. Des visites comme la visite officielle de la sous-ministre des Affaires étrangères en avril sont autant d'occasions d'avoir des discussions productives et constructives avec de hauts fonctionnaires.

[Français]

Nous devons être réalistes et lucides quant à nos attentes en matière d'engagement. Cependant, la communication est le seul moyen de se comprendre et d'aborder des questions très difficiles, comme l'ont montré les récents engagements de la ministre Joly, à Munich, et du ministre Blair, à Singapour, avec leurs homologues chinois.

[Traduction]

Je crois que le dialogue aide à dissiper les perceptions erronées et peut contribuer à la réalisation de progrès tangibles concernant les priorités du Canada par rapport à la Chine.

Cela dit, monsieur le président, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Je vous remercie, ambassadrice May.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions. M. Kmiec aura la parole pendant six minutes.

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Merci, monsieur le président.

Premièrement, monsieur le sous-ministre, je vous ai entendu, ainsi que l'ambassadrice, mentionner la diplomatie pragmatique et le dialogue pragmatique, ou des termes de ce genre.

J'ai devant moi le rapport du Global Energy Monitor, et je tiens à le mentionner, car vous avez tous deux évoqué les changements climatiques et l'importance de travailler avec la RPC dans ce domaine. Il me semble que la RPC dit une chose et en fait une autre. Selon le Global Energy Monitor, la RPC dispose d'une capacité approuvée de 114 gigawatts générée par des centrales alimentées au charbon, et elle a commencé à construire des centrales capables de produire 70 gigawatts en 2023. En 2022, la production de 104 gigawatts a été approuvée, et une capacité de 54 gigawatts était en cours de construction.

Comment pouvons-nous croire ce qu'ils ont à dire au sujet des changements climatiques alors qu'ils n'atteindront aucun de leurs objectifs de 2025 en matière de lutte contre les changements climatiques? Pendant ce temps, ils se servent du renom du Canada par l'intermédiaire de cette organisation qui a été mentionnée à plusieurs reprises et dont le vice-président exécutif est le ministre Guilbeault.

M. David Morrison: Comme dans de nombreux domaines, la Chine fait preuve de dualité à cet égard. Je crois que les statistiques citées relativement à la construction de centrales au charbon sont probablement correctes, et cela va évidemment dans un sens. En même temps, selon certaines mesures, la Chine est également, je

crois, le plus grand producteur mondial de panneaux solaires photovoltaïques.

Nous avons vraiment du mal à déterminer comment et où ces panneaux sont produits, mais ils sont utiles. La production chinoise aide les pays du monde entier à abandonner les carburants polluants. Si vous examinez ce qu'ils font dans le domaine des véhicules électriques — là encore, nous éprouvons quelques difficultés à confirmer ces informations —, vous constaterez qu'ils fabriquent des véhicules électriques même à bas prix pour leur propre marché, qui est énorme. Cela aidera la Chine, et donc le monde entier, à atteindre ses objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques. Comme je l'ai indiqué, il y a en quelque sorte deux histoires à raconter en ce qui concerne une grande partie des aspects de la Chine.

• (2020)

M. Tom Kmiec: Par l'intermédiaire du président, vous avez parlé de « dualité » et de « deux histoires à raconter ». Est-il donc juste de dire qu'ils disent une chose et en font une autre et que le Canada semble se contenter de jouer le jeu et de ne rien faire? Vous avez mentionné l'énergie renouvelable et les panneaux solaires. Ils sont le résultat du travail forcé des Ouïghours. Vous n'avez exprimé aucune préoccupation à ce sujet. Pourquoi?

M. David Morrison: Avec tout le respect que je vous dois, je crois avoir exprimé des préoccupations à ce sujet.

M. Tom Kmiec: Dans ce cas, j'aimerais les entendre de nouveau.

M. David Morrison: Le Canada est préoccupé depuis très longtemps par le recours au travail forcé au Xinjiang et ailleurs, et il fait part de ses inquiétudes à la Chine. Je crois que nous venons tous d'apprendre que l'ambassadrice May se rendra au Xinjiang plus tard dans la journée. Nous déployons des efforts visant à garantir la transparence des chaînes d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne les panneaux photovoltaïques.

M. Tom Kmiec: Monsieur Morrison, lorsque vous avez rencontré le sous-ministre des Affaires étrangères de la RPC en avril 2024, avez-vous soulevé cette question particulière auprès de lui et de son personnel? Avez-vous évoqué le fait qu'ils allaient manquer tous leurs objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques en raison de la production, de la construction et de l'exploitation massives de ces centrales électriques au charbon?

M. David Morrison: Nous avons discuté d'un éventail d'enjeux, dont les changements climatiques et les droits de la personne à Hong Kong, au Tibet, au Xinjiang et ailleurs.

M. Tom Kmiec: Vous avez soulevé la question des centrales au charbon, de leur production de masse et des centaines de gigawatts d'énergie qu'elles produisent.

M. David Morrison: Je ne vais pas entrer dans les détails de tout ce que j'ai soulevé. Je me suis contenté de vous communiquer les grandes lignes des questions que nous avons abordées, lesquelles comprenaient les changements climatiques.

M. Tom Kmiec: Compte tenu de ce témoignage et de ceux que vous avez apportés jusqu'à maintenant, est-il juste de dire que le poste de vice-président exécutif que le ministre de l'Environnement du Canada occupe au sein du Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement n'est qu'une feuille de vigne utilisée par le Parti communiste pour cacher cette dualité, qu'ils ne vont atteindre aucun de leurs objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques, et que nous nous contentons de jouer le jeu?

M. David Morrison: Monsieur le président, je dirais simplement que le Conseil, dont le ministre Guilbeault est le vice-président, existe depuis de nombreuses années. Il a permis au Canada et à d'autres pays d'entamer avec la Chine toutes sortes de discussions sur l'environnement, y compris sur les changements climatiques et la biodiversité, et la plupart des pays qui en sont membres continuent de le considérer comme une tribune très utile.

M. Tom Kmiec: Monsieur le président, j'ai une question à poser à l'ambassadrice.

Elle a parlé des affaires consulaires, et je m'en voudrais de ne pas mentionner le cas de Huseyin Celil, qui en est à sa 19^e année d'emprisonnement en RPC.

J'aimerais entendre l'ambassadrice parler de ce Canadien, qui est — et je l'affirmerai — détenu illégalement par la RPC. A-t-elle soulevé l'affaire avec son homologue? Pourrait-elle nous fournir des renseignements sur le cas de Huseyin Celil?

Mme Jennifer May: Monsieur le président, en ce qui concerne la situation de Huseyin Celil, qui a la double nationalité canadienne et chinoise, j'ai effectivement soulevé cette affaire. Il y a un problème à cet égard. En raison de sa double nationalité, les autorités chinoises ne nous accordent pas l'accès consulaire au prisonnier.

Le président: Je vous remercie, monsieur Kmiec.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Fragiskatos pendant six minutes.

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence ce soir.

Monsieur Morrison, pour qu'un pays en comprenne vraiment un autre, il faut démontrer un niveau de compétence de base au cours de ce dialogue.

Que fait le Canada pour accroître les compétences du ministère des Affaires mondiales en ce qui concerne la Chine?

M. David Morrison: Monsieur le président, avant que la Stratégie pour l'Indo-Pacifique ne soit mise en oeuvre, nous avons bénéficié d'une injection de fonds pour rehausser notre connaissance de la Chine, des fonds qui nous ont permis d'embaucher davantage de personnel et d'accroître nos capacités linguistiques, afin d'intensifier, dans l'ensemble, nos efforts de compréhension de la Chine

Dans le cadre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, ces efforts se poursuivent non seulement au sein d'Affaires mondiales Canada, mais aussi dans l'ensemble du gouvernement fédéral. C'est ce qui rend la Stratégie pour l'Indo-Pacifique unique. Il ne s'agit pas seulement d'une stratégie d'Affaires mondiales. Il s'agit d'une stratégie pangouvernementale. Par exemple, Agriculture et Agroalimentaire Canada a récemment ouvert un bureau aux Philippines pour promouvoir les exportations canadiennes.

Nous contribuons à améliorer la connaissance de la Chine dans tous les secteurs du gouvernement fédéral.

● (2025)

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Vous avez mentionné l'agriculture. De toute évidence, c'est un secteur important pour le Canada en général. Je sais qu'il est important pour les provinces de l'Ouest de maintenir le volume des exportations vers la Chine.

Monsieur le sous-ministre, quels sont, selon vous, les domaines de coopération et les sources de tension possibles dans l'avenir de nos relations?

Je poserai ensuite la même question à Mme May.

M. David Morrison: Merci.

L'agriculture représente une grande partie de nos exportations vers la Chine. L'année dernière, ces exportations ont atteint un niveau record de 30 milliards de dollars. La plupart étaient des produits agricoles, des oléagineux comme le canola, et le minerai de fer. Vous avez parlé de l'Ouest. Or, il y a beaucoup de produits de la mer de l'Est canadien qui sont exportés vers la Chine. Cela touche vraiment l'ensemble du pays et des secteurs agricoles.

Pour ce qui est des difficultés que nous prévoyons, nous avons des difficultés d'accès au marché pour quelques produits, à savoir le bœuf et certains types d'aliments pour animaux de compagnie. Une partie de ma visite visait à faire valoir les raisons pour lesquelles les restrictions sur ces exportations canadiennes devraient être levées.

Nous pouvons demander à Mme May de fournir plus de détails.

M. Peter Fragiskatos: Je vous pose la même question, madame l'ambassadrice.

Mme Jennifer May: Merci.

Comme l'a dit le sous-ministre, les exportations agricoles et agroalimentaires sont très importantes dans les relations entre le Canada et la Chine. En 2023, la Chine était la destination de plus de 11 % des exportations totales des produits agricoles et agroalimentaires et du poisson et des fruits de mer du Canada. Cela équivaut à 11,5 milliards de dollars. C'est le deuxième marché d'exportation en importance pour ce secteur, après les États-Unis. Comme le sous-ministre l'a mentionné, nous y exportons beaucoup de produits, dont les céréales, les oléagineux et les légumineuses, comme les graines de canola, le soya, le blé, l'orge et les pois secs, ainsi que le poisson, les fruits de mer et les produits du porc.

La Chine représente un marché particulièrement important pour le blé, le canola, le soya, l'orge, les pois secs, le ginseng et certains produits de la mer, ainsi que certains produits du porc. Le marché chinois est très important pour nos producteurs. Avant qu'elle n'impose des restrictions sur les produits alimentaires pour animaux de compagnie contenant du porc en 2021, la Chine était le deuxième marché en importance pour les produits pour animaux de compagnie du Canada.

M. Peter Fragiskatos: Merci beaucoup.

Je voudrais examiner les tensions ou les domaines qui pourraient devenir tendus.

Vous avez soulevé la question des droits de la personne. Pouvez-vous nous en dire plus sur la place des droits de la personne et vos discussions avec vos homologues, madame l'ambassadrice?

Mme Jennifer May: Les droits de la personne dominent nos discussions avec la Chine. Nous exprimons clairement nos valeurs et l'importance accordée aux droits de la personne par les Canadiens. C'est un sujet que nous soulevons dans nos échanges au sein des organisations multilatérales comme les instances des Nations unies à Genève ou à New York, et ici en Chine, lors de nos rencontres bilatérales. Nous en parlons au moyen des tribunes offertes par le G7, par exemple, et nous l'avons souligné dans la déclaration faite récemment par les dirigeants.

Le sujet fait partie intégrante de notre dialogue avec la Chine.

• (2030)

Le président: Merci, monsieur Fragiskatos. Votre temps de parole est échu.

Au tour maintenant de M. Bergeron, qui aura six minutes.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Votre Excellence, un article publié dans le journal *La Presse* le 6 février faisait état des difficultés que vous rencontriez à obtenir des rendez-vous avec de hauts dirigeants du gouvernement chinois à Pékin, à tel point que M. Morrison en avait fait la remarque au précédent ambassadeur de la Chine au Canada.

D'abord, comment expliquez-vous les difficultés auxquelles vous avez dû faire face en début de mandat?

Ensuite, comment qualifieriez-vous la situation maintenant?

Mme Jennifer May: Merci beaucoup.

Comme je l'ai mentionné dans mes remarques d'ouverture, je suis arrivée en pleine pandémie alors que la politique « zéro COVID » de la Chine était toujours en place. Cela veut dire qu'il n'y avait pas beaucoup de réunions et qu'il était très difficile de voyager dans le pays. La situation en Chine était quand même différente de ce qu'on voyait dans le reste du monde. Au début de mon mandat, l'accès était plutôt difficile, non seulement pour le Canada, mais pour tout le monde.

Au cours de la dernière année, j'ai vu un changement très important. Nous avons beaucoup plus d'accès. J'ai des rencontres avec beaucoup de ministres, à plusieurs niveaux. Quand je voyage dans les régions, je suis reçue par des gens à un très haut niveau. Cependant, cela a pris plus de temps que je l'aurais souhaité.

M. Stéphane Bergeron: Dans une entrevue que vous avez accordée à l'émission *The House*, vous avez affirmé que la Chine n'aimerait pas l'enquête que mène la Commission sur l'ingérence étrangère. Vous disiez que cet exercice allait être quelque chose de profondément inconfortable pour le gouvernement chinois.

Diriez-vous que, quelques semaines ou quelques mois plus tard, cet inconfort perdure du côté chinois?

Mme Jennifer May: La Chine dit qu'elle ne s'ingère pas dans notre système démocratique ni dans celui d'autres pays. Être mentionné dans les manchettes tous les jours, c'est donc toujours inconfortable pour les Chinois. Toutefois, il est quand même très important qu'ils reçoivent ces messages du Parlement. C'est un inconfort, mais c'est le leur, et non le nôtre.

M. Stéphane Bergeron: En parlant d'ingérence, cinq membres de l'Association législative Canada-Chine se sont rendus, du 24 au 29 mars 2024, en République populaire de Chine pour assister à la 24^e rencontre bilatérale entre les membres de l'Association et ceux du Congrès national du Parti communiste chinois. La délégation était dirigée par l'honorable Paul Massicotte, sénateur, et M. Han Dong, député de Don Valley-Nord, qui était l'autre coprésident de cette association à l'époque.

Nous avons invité ces deux personnes à comparaître devant le Comité, et elles ont toutes deux décliné cette invitation. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir.

N'y avait-il pas quelque chose d'embarrassant dans le fait d'envoyer le député de Don Valley-Nord représenter le Canada dans ce contexte d'ingérence étrangère?

Mme Jennifer May: Monsieur le président, le dialogue, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, est très important pour travailler avec la Chine. L'Association législative Canada-Chine nous a aussi donné accès aux hauts dirigeants chinois au Congrès national de la Chine. Il y avait des représentants de différents partis politiques.

C'était, pour les Chinois, l'occasion d'avoir directement accès aux opinions des parlementaires, de voir la pluralité des idées et de constater jusqu'à quel point ils défendaient la démocratie canadienne. Les parlementaires canadiens ont soulevé le même genre de questions que celles que nous avons comme représentants du gouvernement, à l'ambassade ou au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

• (2035)

M. Stéphane Bergeron: Monsieur Morrison, l'approche générale du gouvernement du Canada pour ce qui est de sa future relation avec la République populaire de Chine, en conformité avec sa stratégie pour l'Indo-Pacifique, est d'interpeler lorsque c'est nécessaire et de collaborer. Autrement dit, le gouvernement canadien entend désormais mettre en avant une diplomatie pragmatique — on en a fait état plus tôt —, c'est-à-dire de créer des liens avec des pays ayant des points de vue différents de ceux du Canada dans le but ultime de prévenir un conflit international.

Avez-vous interpellé des représentants de la République populaire de Chine lorsque vous y étiez? Si c'est le cas, sur quel sujet cela portait-il? Avez-vous parlé, par exemple, de la question du génocide des Ouzighours?

M. David Morrison: Merci de la question.

Je ne suis pas certain de connaître le sens du mot « interpeler ».

M. Stéphane Bergeron: Je ne pourrais pas vous traduire le mot. Ce n'est pas mon rôle.

M. David Morrison: Ce ne l'est pas, bien sûr. Je vais essayer de répondre à la question.

Comme je l'ai dit auparavant, on a touché à beaucoup de sujets, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, même les sujets les plus délicats.

[Traduction]

Cela comprend les sujets les plus sensibles, dont les droits de la personne, le Xinjiang, la situation à Hong Kong et le Tibet.

Effectivement, mon voyage à Pékin relevait de la diplomatie pragmatique, car nous avons discuté des sujets sur lesquels le Canada et la Chine pourraient s'entendre, mais nous avons aussi abordé des dossiers épineux, comme le Xinjiang.

Le président: Merci, monsieur Bergeron.

Au tour maintenant de Mme McPherson, qui aura six minutes.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos invités d'être des nôtres aujourd'hui.

Si vous me le permettez, madame l'ambassadrice, je vais commencer par vous et peut-être donner suite à certaines questions posées par d'autres membres.

Évidemment, en ce qui concerne la Stratégie pour l'Indopacifique, j'ai été déçue. Je ne pense pas qu'on ait mis suffisamment l'accent sur les droits de la personne, surtout compte tenu de ce que nous avons vu au Xinjiang et des nombreuses violations des droits de la personne observées en Chine. Comment et à quelle fréquence abordez-vous ces questions avec vos homologues chinois?

Je reviens en particulier au dossier soulevé par M. Kmiec. Le cas de Huseyin Celil traîne depuis presque 20 ans. Il est citoyen canadien, quoi qu'en dise la Chine. J'aimerais avoir plus d'information. Sa femme et lui sont venus au Canada. Ils ont quatre enfants. La Chine a convaincu la police ouzbèke de le renvoyer en Chine, où il est détenu depuis près de 20 ans. Que faites-vous pour le défendre?

J'espère certainement que ce n'est pas un cas où vous dites simplement, tant pis, le gouvernement chinois nous interdit de le voir. C'est un citoyen canadien, et nous nous attendons à ce qu'il ait le même accès au soutien consulaire que tout autre citoyen canadien. Quelles mesures sont prises et à quelle fréquence?

Mme Jennifer May: Nous soulevons les droits de la personne. Le Xinjiang est évoqué comme préoccupation à chaque réunion. Nous faisons valoir la grande importance que nous accordons à ces questions. Ce n'est pas un dossier que nous instrumentalisons contre la Chine; c'est une préoccupation réelle, comme la députée l'a très clairement indiqué.

Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'un Canadien est un Canadien, et que M. Celil est assujéti au droit canadien, à la politique canadienne, aux valeurs canadiennes. Il est aussi Canadien que vous et moi.

La triste réalité, c'est que puisque M. Celil est également citoyen chinois, la Chine interprète de façon très restrictive la loi. La réalité, c'est que nous pouvons continuer de demander un accès, mais au bout du compte, c'est la Chine qui décidera si nous l'obtenons ou non. J'en parle lorsque je me rends au Xinjiang, et je continuerai absolument de soulever nos préoccupations.

• (2040)

Mme Heather McPherson: Vous dites répéter à vos homologues chinois que M. Celil est une priorité pour le Canada, parce qu'il est un citoyen canadien.

Je sais que certaines personnes ont demandé la nomination d'un envoyé spécial chargé d'obtenir la libération de M. Celil et de demander l'aide de nos alliés. Cela a-t-il été fait?

Mme Jennifer May: Il n'y a pas d'envoyé spécial pour ce cas.

Mme Heather McPherson: Envisage-t-on de le faire?

Mme Jennifer May: Je ne suis pas en mesure de parler de ce que le gouvernement envisage ou non en ce moment.

Mme Heather McPherson: Je comprends donc que vous exprimez nos préoccupations sans prendre des mesures particulières pour faire tout ce qui est possible pour protéger M. Celil.

Vous avez parlé de cinq points dans votre déclaration, notamment la nécessité de défendre les droits de la personne et de condamner le travail forcé. Vous avez effleuré le sujet des panneaux solaires et la façon dont ils sont fabriqués, monsieur Morrison. Pour être franche, je dirais que nos préoccupations n'ont pas été expri-

mées. Certains députés ont dit que nos préoccupations n'avaient pas été réellement exprimées.

Nous savons que nous avons un défi à relever en Chine, dont les lois sont lacunaires pour ce qui est du travail forcé. Nous n'avons saisi aucune marchandise de la région, même si nous savons que ces marchandises entrent au pays. Nous savons que les États-Unis sont beaucoup plus organisés et parviennent à mieux réglementer ces activités. J'ai une question sur le travail forcé.

Il y a quelques semaines, CBC a publié un reportage important signé Alexander Panetta sur le travail forcé et sur l'incapacité du Canada à arrêter l'arrivée de marchandises issues grâce au travail forcé. Une loi américaine adoptée il y a deux ans a permis de dresser la liste des produits fabriqués dans les camps de rééducation forcée de la région chinoise du Xinjiang. Les États-Unis ont fait de grands progrès pour ce qui est d'appliquer la loi et saisir les marchandises, et le système américain a un impact réel. Cependant, au Canada, nous ne faisons rien. L'ASFC ne saisit pas les marchandises comme elle le devrait, et un sénateur américain craint que les cargaisons refoulées en Oregon, par exemple, soient réacheminées vers des ports canadiens.

Ici, à Ottawa, nous attendons toujours le projet de loi promis par le ministre du Travail qui devrait, nous l'espérons, limiter les marchandises en provenance du Xinjiang et de la Chine qui sont fabriquées au moyen du travail forcé.

Lorsque vous discutez avec vos homologues chinois, comment, quand et à quelle fréquence soulevez-vous nos préoccupations au sujet du génocide des Ouïghours, du travail forcé au Xinjiang et des répercussions sur le commerce avec le Canada? Quand le Canada se dotera-t-il des mesures législatives nécessaires pour régler ce problème?

Je vais commencer par vous, monsieur Morrison, s'il vous plaît.

M. David Morrison: Pour ce qui est de savoir à quel moment la mesure législative sera mise en place et fonctionnera de la manière dont, à mon avis, le gouvernement le souhaite, il vaudrait mieux poser la question au gouvernement. Je n'en sais rien.

Mme Heather McPherson: Malheureusement, il est difficile de faire comparaître ces personnes devant le Comité, mais je vous remercie.

M. David Morrison: Il s'agit bien sûr d'une initiative d'EDSC et du ministre du Travail.

En ce qui concerne la possibilité qu'il y ait transbordement, c'est une chose que nous surveillons de très près, parce que les États-Unis la surveillent de très près. Nous n'avons aucun intérêt à laisser le Canada être utilisé pour le transbordement de panneaux solaires aux États-Unis. Ce serait néfaste en raison de notre engagement en faveur des chaînes d'approvisionnement, et cela nuirait à nos relations avec les États-Unis.

Mme Heather McPherson: Pourtant, ils croient que c'est ce qui est en train de se passer.

Merci.

Le président: Je suis désolé, madame McPherson, mais vous avez nettement dépassé le temps dont vous disposez.

Nous allons maintenant passer à M. Kmiec, pour cinq minutes.

M. Tom Kmiec: Merci, monsieur le président.

Je vous signale que je vais céder une partie de mon temps à M. Seeback

Je reviens à M. Morrison. Le Canada a contribué à la création du Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement en 1992, et il est l'un des principaux donateurs internationaux depuis.

J'ai consulté le protocole d'entente sur mon téléphone et il y est indiqué qu'Environnement et Changement climatique Canada a versé environ 8 millions de dollars au cours de la phase 6. J'ai déjà parlé des 114 gigawatts de capacité de production d'électricité à partir de charbon qui ont été approuvés en 2023 et des 104 gigawatts de capacité en 2022. Il s'agit là encore de production d'électricité au charbon, et selon le Global Energy Monitor, la RPC ne sera pas en mesure d'atteindre ses objectifs de 2025 en matière de changement climatique.

À maintes reprises, vous avez parlé de dualité et de ces deux côtés, et vous avez dit que nous pouvons « résoudre les problèmes conjointement ». Cependant, ne serait-il pas juste de dire, et le Canada ne devrait-il pas admettre, que la RPC utilise ce conseil et la présence continue du ministre de l'Environnement au sein du conseil à des fins d'écoblanchiment de son bilan environnemental?

• (2045)

M. David Morrison: Monsieur le président, comme je l'ai dit dans le passé, la création du Conseil chinois remonte à quelques décennies, soit à 1992, comme on vient de le souligner. Je pense que les gouvernements de toutes les allégeances ont trouvé qu'il s'agissait d'un cadre utile pour discuter avec la Chine de toutes sortes de questions environnementales, qu'il s'agisse du changement climatique, de la biodiversité ou de toutes autres questions internationales. Il existe toujours un risque d'écoblanchiment, mais je crois que le Conseil chinois s'est révélé utile au cours des dernières décennies.

M. Tom Kmiec: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste trois minutes.

M. Tom Kmiec: Je les cède à M. Seeback.

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Merci beaucoup.

J'aimerais revenir à la question du travail forcé des Ouïghours, monsieur Morrison.

L'article 23.6 de l'ACEUM stipule que « chacune des Parties interdit l'importation sur son territoire de produits [...] issus, en entier ou en partie, du travail forcé ». Nous avons donc une obligation. Le texte dit bien « interdit ». C'est une obligation.

Il stipule ensuite que « les Parties établissent une coopération en ce qui concerne l'identification et la circulation des produits issus du travail forcé ». Les États-Unis disposent d'une liste d'entités. Elle est publiée, elle est accessible et je pourrais la sortir tout de suite. On y précise qu'il est interdit d'accepter aux États-Unis des marchandises provenant de ces entreprises. La dernière fois que j'ai vérifié, ils avaient saisi pour 5 milliards de dollars de marchandises.

Le Canada, sous le gouvernement actuel, n'a rien saisi — rien du tout.

Pourquoi ne pas utiliser la liste des entités ou en retirer quelque chose, échanger l'information et établir une coopération comme nous sommes tenus de le faire dans le cadre de l'ACEUM? Ce serait une solution simple.

M. David Morrison: Monsieur le président, je pense qu'il vaudrait mieux poser ces questions à nos collègues du volet commerce international ou du ministère du Travail.

M. Kyle Seeback: Puisque vous êtes sous-ministre, toutes ces questions vous concernent en fin de compte. Notre accord avec les États-Unis sera réexaminé dans environ un an et demi et il est clair que nous ne respectons pas nos obligations relatives au travail forcé.

Vous avez parlé de double objectif. Le gouvernement libéral a un double objectif. Il parle d'agir contre le travail forcé, mais les résultats sont absolument nuls par rapport à ceux de nos homologues américains.

Le ministère pourrait facilement établir une liste d'entités et communiquer les renseignements disponibles, et, en fait, notre accord commercial avec les États-Unis le prévoit.

Vous êtes sous-ministre. Pourquoi ne le ferions-nous pas? Pourquoi craint-on de faire quelque chose pour arrêter l'importation de marchandises? Le Canada est considéré comme un dépotoir de marchandises issues du travail forcé. Pourquoi n'agit-on pas?

M. David Morrison: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le président, je suis sous-ministre des Affaires étrangères et non sous-ministre du Commerce ou sous-ministre du Travail. Les personnes qui occupent ces deux postes seraient mieux placées que moi pour répondre à la question.

M. Kyle Seeback: Vous ne savez donc pas du tout pourquoi les choses n'avancent pas et pourquoi aucune marchandise n'a été saisie.

M. David Morrison: Je crois comprendre que la question est présentement à l'étude, que l'ASFC jouera un rôle dans les saisies et que, lorsque le régime sera en place, il nous permettra de respecter les engagements que nous avons pris dans le cadre de l'ACEUM.

Le président: Merci, monsieur Seeback. Votre temps est maintenant écoulé.

Nous allons maintenant passer à Mme Yip, qui dispose de cinq minutes.

• (2050)

Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à l'ambassadrice May d'être présente si tôt. Merci au sous-ministre Morrison d'être présent, à l'inverse, si tard. J'aime bien les caractères chinois que l'on voit en arrière-plan. C'est très beau à voir.

Des gens de ma circonscription sont attristés par l'état des relations entre le Canada et la Chine. Ils viennent me voir pour me demander d'améliorer nos relations. Ils veulent que tout le monde s'entende. Comment régler ce problème?

Ma question s'adresse à vous deux.

Allez-y, madame May.

Mme Jennifer May: Monsieur le président, on souhaite très fortement tirer le meilleur parti possible de ces relations en ce moment. Je crois que c'est ce qui sous-tend l'approche de la diplomatie pragmatique de la ministre Joly.

Comme l'indiquent la stratégie pour l'Indo-Pacifique et notre approche globale à l'égard de la Chine, cela suppose parfois de coopérer avec la Chine, comme nous en avons discuté, sur des questions telles que l'environnement ou d'autres sujets de préoccupation à l'échelle mondiale, comme la non-prolifération, et dans des domaines où nous pouvons trouver un terrain d'entente. Cela signifie également qu'il faut défier la Chine dans des dossiers comme celui des droits de la personne. Cela signifie aussi rivaliser avec la Chine, en particulier dans la sphère économique. Il s'agit en fait d'adopter une approche globale et d'encourager les relations entre nos populations respectives, afin de jeter autant que possible les bases d'une compréhension et d'une coopération communes.

Mme Jean Yip: Allez-y, monsieur Morrison.

M. David Morrison: Je pense que l'ambassadrice May a bien expliqué ce que nous essayons de faire et je suis d'accord pour dire que ce serait bien si tout le monde s'entendait. Cependant, comme je l'ai dit dans les remarques que j'ai préparées, le Canada et la Chine voient le monde de manière bien différente. Nous avons déjà parlé ce soir de certaines questions sur lesquelles nous sommes franchement en désaccord: le travail forcé, la réduction de l'espace démocratique à Hong Kong et certaines approches adoptées par la Chine à l'égard de questions internationales. Or, comme j'ai essayé de le dire dans ma déclaration préliminaire, nous devons traiter avec la Chine. C'est un pays important à l'échelle mondiale et il est important pour le Canada pour les raisons que nous avons évoquées.

Nous le ferons en gardant les yeux grands ouverts. Cela ne signifie pas que tout le monde s'entendra, mais en tant que diplomates, nous pensons qu'il vaut mieux communiquer que ne pas le faire.

Mme Jean Yip: Pensez-vous que pratiquer une diplomatie pragmatique comme le fait le gouvernement canadien à l'égard de la Chine s'est révélé efficace?

M. David Morrison: Je dirais qu'elle est en train de devenir efficace. J'ai été stupéfait de voir que ma visite en avril a fait l'objet d'un article dans le journal national. Il y a eu des pourparlers entre le Canada et la Chine avant, pendant et après l'affaire des deux Michael. Le ministre Guilbault est allé en Chine l'automne dernier, comme nous le savons. La ministre Joly s'est entretenue pendant deux heures avec son homologue en janvier, et elle l'a rencontré à Munich en février. Elle lui a parlé en personne ou au téléphone cinq fois depuis 2022. Comme l'a mentionné l'ambassadrice May, le ministre Blair a récemment rencontré son homologue à Singapour.

Je dirais que nous sommes en voie d'établir une relation qui diffère de celle que nous avons à la fin de la saga des deux Michael, pour des raisons que tout le monde comprendra. De décembre 2018 à la fin de septembre 2021, nos relations étaient surtout axées sur cette affaire. Il a fallu un certain temps pour rapiécer les choses par la suite.

Mme Jean Yip: Ambassadrice May, l'article 23 complétant la loi sur la sécurité nationale de Hong Kong a fait couler beaucoup d'encre. Vous avez déjà été affectée à Hong Kong. Comment les choses ont-elles changé et que peut faire le gouvernement canadien pour s'attaquer à ce problème?

• (2055)

Mme Jennifer May: Monsieur le président, la Chine a connu des changements très importants. Comme la députée l'a souligné, l'instauration en 2020 de la loi sur la sécurité nationale pour Hong Kong et, récemment, du texte législatif de l'article 23 ont vraiment mis en évidence ces changements importants. C'est une grande

source de préoccupations. Nous soulevons ces préoccupations auprès des autorités de Pékin et de Hong Kong.

Nous sommes très préoccupés, et nous faisons ce que nous pouvons pour nous assurer d'attirer l'attention sur cette question et pour faire comprendre qu'il s'agit de préoccupations importantes pour le gouvernement du Canada et la population canadienne, car le Canada a des intérêts considérables en jeu à Hong Kong depuis des décennies en raison du grand nombre de Canadiens d'origine hong-kongaise et de résidents de Hong Kong qui sont des citoyens canadiens. Il s'agit d'une relation importante. Ce texte législatif touche directement les Canadiens, et nous sommes très inquiets.

Le président: Merci, madame l'ambassadrice May.

Merci, madame Yip.

Nous passons maintenant à M. Bergeron, pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Au bénéfice de M. Morrison, le mot « interpellé », d'après Google Translate, signifie « *to call out* ».

Il est très intéressant d'entendre nos collègues conservateurs reprocher à la République populaire de Chine de ne pas respecter ses engagements en matière de changement climatique, puisque le Canada risque de ne pas les respecter non plus.

Dans son rapport concernant la situation à Taïwan, le Comité avait formulé la recommandation suivante: « Que le gouvernement du Canada offre et déclare son engagement clair et inébranlable que l'avenir de Taïwan doit être décidé uniquement par le peuple de Taïwan ».

La réponse d'Affaires mondiales Canada n'était pas que le ministère était d'accord sur cette recommandation, mais bien qu'il en prenait note. Dans la stratégie des États-Unis pour l'Indo-Pacifique, il est indiqué que les États-Unis vont travailler avec Taïwan pour s'assurer que son avenir est en concordance avec les souhaits des Taïwanais.

Pourquoi cette frilosité de la part du Canada à simplement reconnaître que l'avenir de Taïwan doit se faire en concordance avec la volonté des Taïwanais?

M. David Morrison: Merci de la question.

Il s'agit d'une question très importante.

Comme le Comité le sait, le Canada a suivi la politique d'une Chine unique depuis 1970.

M. Stéphane Bergeron: C'est la même chose pour les États-Unis, soit dit en passant.

M. David Morrison: Oui.

[Traduction]

Selon le gouvernement du Canada, la politique d'une seule Chine a très bien servi les intérêts du Canada pendant toutes ces années depuis 1970. La politique indique explicitement qu'aucune des parties, ni la République populaire de Chine ni Taïwan, ne devrait apporter unilatéralement de changements à la situation actuelle, qui est un peu ambiguë, mais qui fonctionne, à mon avis — à notre avis — pour la Chine et la République de Chine depuis très longtemps.

Si vous regardez les progrès que les deux entités ont réalisés depuis 1970... Nous croyons au maintien du statu quo, alors nous allons poursuivre notre politique d'une seule Chine, et nous ne sommes pas en faveur de mesures prises unilatéralement par l'une ou l'autre des parties.

Le président: Merci, monsieur Bergeron.

Madame McPherson, vous disposez de deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, encore une fois, à nos témoins pour leur présence aujourd'hui.

Madame l'ambassadrice, l'un des plus gros dossiers actuellement au Canada est celui de l'ingérence étrangère. Nous avons reçu un rapport assez explosif selon lequel des députés en poste ont participé, sciemment ou non, à de l'ingérence étrangère. Nous savons que la course à la direction du parti conservateur a été influencée par la RPC.

Quelles conversations ont lieu actuellement avec des représentants en Chine au sujet de cette influence?

Mme Jennifer May: Monsieur le président, nous exprimons régulièrement nos préoccupations concernant l'ingérence étrangère, et la Chine nie régulièrement qu'il y a de l'ingérence. Nous continuons à faire part de nos préoccupations. La Chine suit de près ce qui se passe au Canada. Elle a récemment nommé un ambassadeur, qui est nouveau sur le terrain. Je sais qu'il suivra lui aussi de très près ce dossier et qu'il en rendra compte aux autorités à Pékin.

• (2100)

Mme Heather McPherson: Nous voyons cela comme une attaque contre notre démocratie, bien sûr, mais il y a aussi de l'influence et de l'ingérence au sein de nos institutions et de nos communautés.

Notre comité a effectué une étude sur les postes de police chinois. L'Université de l'Alberta se trouve dans ma circonscription. Nous savons que les établissements postsecondaires sont à risque, peut-être parce que la réglementation est insuffisante.

Je comprends qu'on fasse part de nos préoccupations, mais quelles seront les prochaines étapes, de votre point de vue, du point de vue du gouvernement du Canada?

Mme Jennifer May: Monsieur le président, je vais demander au sous-ministre Morrison de répondre à la question.

M. David Morrison: Merci, monsieur le président.

Comme on vient de le dire, ce dossier nous préoccupe tous au plus haut point. Il en a beaucoup été question lors de ma visite à Pékin, et je sais que toutes les questions relatives à l'ingérence étrangère seront abordées lors de mes discussions avec le nouvel ambassadeur.

Le gouvernement, comme le Comité le sait, je pense, a récemment déposé le projet de loi C-70 qui renforcera les règles du jeu au pays. Il aidera les ministères et les institutions canadiennes à vocation nationale à se protéger contre l'ingérence étrangère, quel que soit le pays qui l'exerce. Au ministère des Affaires étrangères, nous jouons un rôle de soutien, notamment en soulevant la question de l'ingérence lors de nos discussions avec nos homologues chinois à tous les niveaux.

Le président: Merci, madame McPherson.

Nous passons maintenant à M. Kurek, qui dispose de cinq minutes.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie nos témoins de leur présence.

Nous avons observé une tendance troublante sous la gouverne du gouvernement libéral actuel, à savoir la prise de mesures d'apaisement des régimes autoritaires. Il ya eu l'envoi de turbines à gaz à la Russie, qui servent à financer la guerre contre l'Ukraine. Récemment, nous avons appris que l'un de nos navires avait accosté à côté de navires russes à La Havane, à Cuba. Nous participons à l'assemblée d'un conseil qui semble simplement donner de la crédibilité à un pays qui n'a pas vraiment de quoi se vanter en matière d'environnement.

Je me demande si je pourrais entendre d'abord madame l'ambassadrice, puis M. Morrison. Des préoccupations ont-elles été soulevées quant au fait que notre participation à l'assemblée de ce conseil, à laquelle a assisté le ministre Guilbault, donnerait une légitimité à la Chine qui lui permettrait de camoufler certaines de ses mauvaises actions, particulièrement en ce qui concerne l'environnement dans ce cas-ci? Je sais par contre que la question des droits de la personne a été soulevée.

Madame l'ambassadrice peut commencer.

Mme Jennifer May: Monsieur le Président, le Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement, comme on l'a dit, est une organisation très ancienne qui fournit à la Chine des conseils stratégiques de la part de la communauté internationale.

M. Damien Kurek: Peut-on craindre que cette participation donne une légitimité aux mauvaises actions de la République populaire de Chine, et à son absence d'action, en matière d'environnement? Vous pouvez répondre par oui ou non.

Mme Jennifer May: Monsieur le président, le Conseil fournit des conseils. Au bout du compte, le gouvernement chinois décide de suivre ou non ces conseils. Ce qu'il fait, c'est indiquer très clairement et publiquement ce que le...

M. Damien Kurek: Merci beaucoup.

Je voudrais simplement faire remarquer, étant donné que la Chine n'impose pas de taxe sur le carbone, qu'il est valable, je pense, de s'inquiéter du fait que le voyage de 140 000 dollars du ministre Guilbault pour représenter le Canada à l'assemblée de ce conseil donne une légitimité aux mauvaises actions de la Chine.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à M. Kmiec.

M. Tom Kmiec: Monsieur Morrison, j'aimerais revenir sur une chose que vous avez dite, je crois, lors d'un échange avec Mme McPherson. Vous avez dit qu'en ce qui concerne Taïwan, le Canada poursuit sa politique d'une seule Chine, mais qu'en est-il de Hong Kong?

La Déclaration conjointe sino-britannique de 1984, la Loi fondamentale, est enfreinte actuellement. La Chine a emprisonné des militants et des législateurs. Elle les a poursuivis à l'étranger. Elle a imposé des amendes. Elle a fermé Apple Daily. Les journalistes de ce journal ont fui à l'étranger. Certains sont venus au Canada.

Selon vous et selon le gouvernement du Canada, s'agit-il toujours d'un pays, deux systèmes, ou bien est-ce un pays, un système, en particulier en ce qui concerne Hong Kong?

• (2105)

M. David Morrison: Le gouvernement a fait connaître très clairement son point de vue sur la réduction de l'espace démocratique à Hong Kong. Il y avait un pays, deux systèmes, selon la Déclaration conjointe sino-britannique de 1984. Le Royaume-Uni a ensuite rétrocédé Hong Kong à la Chine en 1997.

La Chine a violé ses engagements. Ces violations se sont intensifiées et sont devenues plus préoccupantes, certainement depuis la répression des manifestations en 2019, l'adoption de lois en 2020 et en 2024 et, plus récemment, la condamnation d'un grand nombre de militants prodémocratie et de défenseurs des droits de la personne. À chaque occasion, le Canada a dénoncé les manquements à l'accord fondamental, et nous avons également milité auprès des autorités chinoises par l'entremise de notre consul général à Hong Kong.

M. Tom Kmiec: Monsieur Morrison, le gouvernement du Canada applique-t-il toujours la politique d'une Chine, deux systèmes, ou est-il d'avis que cette époque est révolue?

J'ai remarqué sur votre site Web que le Canada a suspendu son accord d'extradition. Il est vrai que vous avez soulevé la question, mais est-ce qu'Affaires étrangères, ou Affaires mondiales Canada croit toujours qu'il y a une Chine, deux systèmes, plus particulièrement dans le cas de Hong Kong, ou est-ce que ce n'est plus vrai?

M. David Morrison: Je crois que c'est une question qu'il vaut mieux poser dans la sphère politique, qui se prononcerait sur ces enjeux. Ce que j'ai dit, c'est...

M. Tom Kmiec: Est-ce que ce serait votre conseil à la ministre?

M. David Morrison: Avec tout le respect que je vous dois, je ne divulgue pas au Comité les conseils que je donne à la ministre.

Le président: Sur ce, disons que c'était bien essayé, monsieur Kmiec.

Nous allons maintenant passer à M. Oliphant, qui a cinq minutes.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Je remercie le sous-ministre et l'ambassadrice d'être ici. Vous êtes tous les deux des fonctionnaires accomplis.

Pour ma part, monsieur le sous-ministre, je suis très heureux que vous ne soyez pas sous-ministre du Travail ou du Commerce, et que vous vous occupiez des Affaires étrangères.

Il est très clair dans la politique indo-pacifique que la Chine est une puissance mondiale de plus en plus perturbatrice. Vous avez utilisé l'expression « garder les yeux grand ouverts », et j'aimerais vous poser quelques questions au sujet des stratégies défensive et offensive.

Il y a la diplomatie coercitive, la détention arbitraire, l'ingérence étrangère et d'énormes possibilités qui pourraient échapper aux Canadiens si nous ne songeons pas à la façon de nous y prendre avec eux.

Comment concilier les stratégies défensive et offensive avec la puissance perturbatrice, et également l'offensive avec le programme des droits de la personne que nous avons, mais aussi les possibilités qui s'offrent à nous?

M. David Morrison: Pratiquer la diplomatie, c'est comme entretenir n'importe quelle relation. Il faut être capable de faire deux choses en même temps. Avec nos plus proches alliés, nous avons aussi des défis à relever où nous devons nous battre et, dans certains cas, nous devons jouer à la défense.

C'est beaucoup plus ainsi avec la Chine qu'auparavant. Comme tout le monde le sait, il y a eu une divergence dans l'évolution de la Chine par rapport à ce que nombre de commentateurs pensaient qu'elle deviendrait en adoptant de nombreuses politiques axées sur le marché. Au cours de la dernière décennie, comme j'ai essayé de le dire, elle s'est écartée de plus en plus de la voie que beaucoup d'entre nous espéraient qu'elle emprunterait. Nous devons donc bel et bien passer à l'offensive lorsque notre... Le cadre que nous avons tendance à utiliser est celui que l'ambassadrice May a déjà décrit, et c'est le même que l'Union européenne et les Américains, dans une certaine mesure.

Pensez aux trois « C ». Nous faisons la concurrence là où nous le pouvons. Songez-y lorsque les pays du G7 essaient de faire concurrence à la Chine sur le plan des infrastructures pour le monde en développement. Nous sommes en compétition lorsqu'il le faut. Pensez aux droits de la personne et aux autres domaines où nous avons des désaccords fondamentaux avec la Chine. Et nous coopérons là où nous le pouvons, sur toute la gamme des questions bilatérales, multilatérales et géopolitiques.

• (2110)

L'hon. Robert Oliphant: J'ajoute souvent « coexister ».

M. David Morrison: Nous coexistons, bien sûr...

L'hon. Robert Oliphant: Il y a des moments où on peut comprendre.

Ambassadrice May, j'ai été beaucoup critiqué à ce comité pendant de nombreux mois en attendant votre nomination. L'attente en valait la chandelle. J'ai souvent dit, tant à la Chambre qu'ici, que nous attendions la bonne personne au bon moment. Je vous remercie de votre travail à Pékin et ailleurs en Chine.

Lorsque vous soulevez la question des droits de la personne, quel genre de réponse obtenez-vous? Considèrent-ils cela comme de l'ingérence étrangère? Est-ce qu'ils nient son existence, ou veulent-ils participer à quelque conversation que ce soit?

Mme Jennifer May: Monsieur le président, j'apprécie beaucoup le vote de confiance du député à l'égard de mon rôle ici.

Lorsque nous soulevons des enjeux, les arguments du député sont en fait tous vrais. Dans certains cas, ils nient ce qui se passe. Ils croient et nous disent que nous nous en servons simplement comme outil politique pour essayer de diminuer la stature de la Chine. C'est un domaine où ils prétendent également qu'en soulevant ces questions, oui, ils considèrent qu'il s'agit d'ingérence étrangère dans leur situation intérieure.

L'hon. Robert Oliphant: Je veux aborder la question des personnes incarcérées.

Lorsque je m'occupais des affaires consulaires, il y avait environ 120 Canadiens incarcérés, pas seulement Huseyin Celil, mais ils étaient environ 120, je crois, et ils sont peut-être moins maintenant. C'était un gros dossier dont je m'occupais.

Quelle est la situation actuelle des Canadiens incarcérés en Chine? Je n'ai pas nécessairement besoin du chiffre.

Mme Jennifer May: On parle d'une centaine de Canadiens incarcérés à tout moment, pour un large éventail d'accusations.

L'hon. Robert Oliphant: Avons-nous des services consulaires adéquats pour leur fournir des soins ou devrions-nous en demander plus au gouvernement?

Mme Jennifer May: Nous fournissons des services consulaires à tout le monde, dans la mesure du possible. L'un de nos principaux défis concerne l'accès aux citoyens canadiens qui ont la double nationalité et qui sont également des ressortissants de la Chine.

L'hon. Robert Oliphant: Je comprends.

Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie.

Nous sommes maintenant arrivés à la fin de la liste des personnes qui posent des questions — du moins la liste qui m'a été fournie. Il nous reste encore un peu de temps, cependant, et j'ai pensé que nous pourrions peut-être offrir deux minutes et demie de plus à M. Bergeron et à Mme McPherson pour conclure notre séance.

Monsieur Bergeron, vous avez la parole.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: J'aimerais poser une question, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Allez-y.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Y a-t-il une raison pour laquelle nous terminerions 15 minutes plus tôt?

[Traduction]

Le président: J'ai quelques autres éléments à aborder, mais en même temps, nous avons passé la liste complète des personnes qui avaient proposé leur nom pour poser des questions.

Nous prenons une mesure supplémentaire juste pour vous et pour Mme McPherson.

Vous avez deux minutes et demie, monsieur.

M. Stéphane Bergeron: C'est trop aimable.

[Français]

Lors de sa comparution devant le Comité spécial sur la relation entre le Canada et la République populaire de Chine, le 27 novembre 2023, l'ambassadeur du Canada au Japon et envoyé spécial du Canada pour l'Indo-Pacifique, M. Ian McKay, a affirmé ceci: « La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique a été créée en grande partie pour donner suite à l'émergence de la Chine comme grande puissance économique et militaire mondiale et pour approfondir et élargir nos engagements avec nos partenaires dans la région. »

Curieusement, je dirais même, paradoxalement, toujours selon M. McKay: « Le gouvernement chinois ne consacre pas beaucoup de temps et d'attention à réfléchir à notre Stratégie pour l'Indo-Pacifique. Je ne pense pas qu'elle ait facilité notre dialogue, mais, en même temps, je ne pense pas non plus qu'elle ait nui à ce dialogue. »

Madame May et monsieur Morrison, auriez-vous de brefs commentaires à faire à ce sujet?

• (2115)

M. David Morrison: Monsieur le président, si j'ai bien compris la question, je dirais que nous sommes en train de créer une espèce de dialogue structuré. Cependant, ce que les Chinois ont voulu faire après ce qui s'est passé relativement à M. Michael Kovrig et à

M. Michael Spavor, c'était revenir à la situation de 2018, ce qui était hors de question. Ils ont fait la même chose avec les Américains et les autres alliés. Ils voulaient toujours tenir des dialogues structurés.

[Traduction]

Les dialogues structurés étaient courants il y a plus de 10 ans. Nous ne voulons pas faire cela. Nous voulons nous concentrer de façon plus fragmentée sur les choses qui sont vraiment essentielles aux intérêts du Canada, et c'était tout à fait l'esprit de ma visite là-bas. Nous ne sommes pas intéressés à ce qu'on appelle un « dialogue structuré » simplement parce qu'il s'agit d'un produit découlant d'une visite. Nous allons mesurer nos progrès en fonction des choses que nous faisons réellement plutôt que des déclarations que nous pouvons signer.

Je dois dire que la Chine voit ces choses un peu différemment. Ils aimeraient que nous adhérons à un ensemble de principes. Nous aimerions nous concentrer sur un ordre du jour pour aller de l'avant. Je suis tout à fait convaincu que nous pouvons trouver une solution mitoyenne qui intègre ces deux approches — c'est ce que la diplomatie exige —, mais je ne pense pas que vous verrez un retour à la façon dont la relation était gérée il y a plus de 10 ans.

Le président: Merci, monsieur Bergeron.

Nous passons maintenant à vous, madame McPherson, pour deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

La Stratégie pour l'Indo-Pacifique a été élaborée pour aider le Canada à diversifier ses relations dans la région indo-pacifique et pour mettre fin à sa dépendance exclusive à l'égard de la Chine. Cette relation évolue donc, comme vous l'avez souligné, monsieur Morrison. Nous savons que l'élection potentielle de Donald Trump aux États-Unis est l'un des événements qui pourraient avoir le plus de répercussions géopolitiques au cours des prochains mois. Comme les États-Unis sont notre principal partenaire commercial, quelles seront les répercussions de cette élection sur les relations entre le Canada et la Chine? Comment nous préparons-nous à gérer cette relation?

Je vais commencer par vous, monsieur Morrison.

M. David Morrison: Il y a beaucoup de facteurs à prendre en considération en ce qui concerne les événements démocratiques qui se dérouleront aux États-Unis à l'automne. Je dirai toutefois que la Stratégie pour l'Indo-Pacifique concerne beaucoup plus que la place prépondérante de la Chine. Cette stratégie est très explicite sur le fait que le centre du poids politique et économique dans le monde s'est déplacé et continue de se déplacer vers l'Indo-Pacifique, de sorte que nous devons nous déplacer en conséquence pour assurer la sécurité et la prospérité futures des Canadiens.

La Chine a tendance à voir bien des choses du point de vue de son rapport avec les États-Unis, et le reste d'entre nous, partenaires proches des États-Unis, ne fait pas partie de la même catégorie. Nous examinerons de très près la façon dont les choses se dérouleront sous l'administration Biden ou Trump. Je me suis personnellement donné beaucoup de mal pour faire comprendre à nos interlocuteurs chinois que nous sommes le Canada et pas simplement une autre entité près des États-Unis. Nous avons une longue et fière histoire de relations avec la Chine, et nous ne sommes pas d'accord avec les États-Unis sur tout non plus. Ainsi, si les Chinois veulent traiter avec le Canada, ils devraient le faire.

Mme Heather McPherson: Madame l'ambassadrice, voudriez-vous ajouter quelque chose très brièvement?

Mme Jennifer May: Les États-Unis sont assurément un acteur très important, et je pense que cela va mobiliser considérablement l'attention de la Chine après les élections afin de voir comment elle calibrera cette relation. Cela aura certainement un impact, non seulement pour le Canada, mais pour tout le monde.

• (2120)

Le président: Merci, madame McPherson.

Nous sommes honorés de vous avoir accueillis tous les deux. Dans les quelques instants qui nous restent, avez-vous quelque chose à ajouter en guise de conclusion? Nous commencerons par vous, monsieur Morrison, puis nous passerons à vous, madame l'ambassadrice May.

[Français]

M. David Morrison: J'aimerais remercier les membres du Comité. Cela a été un plaisir d'être ici et d'avoir pu discuter avec eux.

[Traduction]

Nous avons eu des échanges fort cordiaux, ce dont je vous suis très fort reconnaissant à titre de fonctionnaire et de personne apolitique.

Le président: Merci, monsieur.

Votre Excellence, vous avez la parole.

Mme Jennifer May: Merci, monsieur le président, de m'avoir offert l'occasion de comparaître.

Je remercie le Comité de tout le travail qu'il a effectué pour approfondir la compréhension des Canadiens à l'égard de la Chine et de notre relation avec cette dernière, et de nous avoir fait part de vos préoccupations, que nous pourrions transmettre au gouvernement chinois également.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons vous laisser partir.

Je n'ai qu'une ou deux brèves observations à faire.

Honorables députés, vous avez reçu le plan provisoire proposé pour notre étude sur la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, et nous comptons sur vous tous pour en prendre connaissance. Vous pouvez certainement transmettre vos réflexions supplémentaires à nos analystes. Vous savez, nous aurons l'occasion, au cours des prochains mois, de réfléchir un peu plus en profondeur à beaucoup de dossiers qui ont un lien avec le Comité et le travail que nous accomplissons.

Je pense qu'il est maintenant temps de vous souhaiter à tous un excellent été. Je vous remercie du travail que vous avez fait et de la collégialité dont vous avez invariablement fait preuve. Vous savez, nous avons eu des discussions très intéressantes et le Comité a réalisé un travail impeccable, à mon avis.

Bien sûr, notre greffière, nos analystes, nos interprètes et tout le personnel qui nous aide à poursuivre nos travaux nous sont tous très précieux.

Sur ce, je vous souhaite un bel été.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>